

MONNAIE DES ÉCONOMISTES, ARGENT DES ANTHROPOLOGUES : À CHACUN LE SIEN ?

Pepita OULD-AHMED

La charge des mots

Qu'est-ce qui sépare la « monnaie » des économistes de l'« argent » des anthropologues ? Compte tenu de l'étonnement que pourrait susciter une telle question, il faut immédiatement lui adjoindre deux précisions terminologiques importantes. Tout d'abord, pour dissiper tout malentendu, il faut préciser que par « économistes », il est fait référence ici à l'hétérodoxie économique, très minoritaire dans son champ, et seule à s'intéresser véritablement à la monnaie, la théorie économique dominante réduisant quant à elle la monnaie à un simple instrument fonctionnel des échanges, qu'elle frappe au surplus de neutralité. Si l'hétérodoxie économique ne constitue pas un corps homogène mais une diversité de courants de pensée, plus ou moins divergents, ceux-ci partagent fondamentalement un socle méthodologique et épistémologique commun qui s'inscrit en rupture radicale avec la théorie économique standard : l'économie est en effet abordée à partir d'une approche institutionnelle et sa compréhension exige une démarche pluridisciplinaire.

La deuxième précision que l'on souhaite faire concerne, cette fois, les termes « monnaie » et « argent ». Si, le plus souvent, l'économiste parle de « monnaie », l'anthropologue, lui, parle d'« argent ». Il faut d'ailleurs souligner qu'il n'en a pas toujours été ainsi : si, pour qualifier un même objet d'étude donné, les anthropologues d'aujourd'hui emploient le terme

« argent », ceux d'hier (Mauss, Durkheim¹, Malinowski, Lévi-Strauss) utilisaient, eux, plutôt celui de « monnaie ». On peut se demander à quoi répond cette substitution d'un terme à un autre. « Monnaie » et « argent » ne renvoient-ils pas à la même chose ? *A priori* non, car en bonne logique deux signifiants devraient appeler deux signifiés. Cependant, quand on compare ce qui se cache derrière l'« argent » des anthropologues et la « monnaie » des économistes hétérodoxes, force est de constater que cette distinction terminologique ne correspond pas à une différence conceptuelle véritable, à savoir une différence d'essence, mais plutôt à une différence de niveaux d'analyse d'un même objet d'étude. Pour étayer ce point, il faut s'arrêter un instant sur les usages que font les anthropologues de ces deux termes et sur la signification qu'ils prennent selon les cas.

Si l'« argent » est retenu comme étant le générique pour qualifier leur objet d'étude, on dénote des différences d'usages chez les anthropologues concernant les termes « monnaie » et « argent » et leur signification. Deux types d'usages lexicaux doivent en effet être distingués. Le premier, le plus minoritaire, consiste à utiliser « monnaie » et « argent », mais en leur donnant à chacun un sens spécifique : la « monnaie » renverrait aux espèces utilisées pour le compte ou le paiement des dettes et des créances symboliques et marchandes, exerçant ainsi une fonction d'unité de compte et de paiement ; l'« argent », lui, ferait référence aux espèces que l'on accumule, utilisées alors comme réserve de valeur. *Ainsi, l'« argent » correspondrait en quelque sorte aux stocks monétaires alors que la « monnaie » renverrait aux flux.* Il importe de rappeler que l'on retrouve une telle distinction — monnaie stocks/monnaie flux — chez certains économistes hétérodoxes également. On pense en particulier à Karl Marx qui, le premier, a souligné cette double force de la monnaie dans les sociétés capitalistes, pouvant être à la fois simple instrument des échanges permettant la circulation des créances/dettes ; mais aussi pouvant être employée comme « capital argent² », stockée et désirée alors pour elle-même. Cependant, si anthropologues et économistes s'accordent pour poser l'« argent » comme un stock et la « monnaie » comme un flux, ils divergent en ceci que, là où les anthropologues voient la « monnaie » comme une sous-catégorie de l'« argent », les économistes, à l'inverse, voient dans l'« argent » un sous-ensemble de la monnaie. Cette divergence est d'ailleurs logique et n'exprime que la préférence des

1. Compte tenu de l'influence théorique d'Émile Durkheim qui dépasse largement le champ de la sociologie, nous nous permettons de le mentionner ici avec les anthropologues.

2. Dans les livres 2 et 3 du *Capital*, Karl Marx parle du capital argent, correspondant aux signes monétaires « stoppés, accumulés ».

économistes pour le terme « monnaie » et celle des anthropologues pour celui d'« argent ». Le deuxième type d'usage lexical, majoritaire, consiste à parler de « monnaie » et d'« argent », sans faire de différence conceptuelle, selon une fréquence d'emploi cependant très asymétrique : alors que certains anthropologues excluent totalement l'appellation « monnaie » dans leurs écrits, d'autres en revanche, s'ils emploient surtout le terme « argent », n'évacuent pas complètement celui de « monnaie » de leur vocabulaire, utilisé alors comme synonyme.

Cependant, le fait de recourir à une terminologie (« argent ») plutôt qu'à une autre (« monnaie »), déjà existante et très utilisée pour qualifier un même objet d'étude, doit avoir un sens particulier et répondre à une certaine intention — mais laquelle exactement ? Avançons une conjecture. Cette préférence peut traduire la volonté de la part des autres sciences sociales (l'anthropologie mais aussi la sociologie) de se démarquer du champ économique quant à sa manière d'appréhender la monnaie. Par le recours au terme « argent », les anthropologues opèrent ainsi une rupture avec la théorie économique dominante qui, elle, s'est saisie de la monnaie dont elle veut faire un objet exclusivement économique. Parce que l'approche monétaire des anthropologues se veut radicalement différente, et ne veut surtout pas être confondue avec celle de l'économie standard, rien de mieux pour signifier cette différence que de rejeter le terme consacré par la théorie économique et lui en substituer un autre (« argent »). À *chacun son approche*, à *chacun son terme* : les économistes parleront de « monnaie », les anthropologues et les sociologues d'« argent ». Ainsi, derrière cette différence de vocable, on peut voir un moyen de distinction disciplinaire, un acte de rejet de la conception monétaire de l'économie standard. Cependant, si cette désolidarisation est fortement compréhensible, et partagée d'ailleurs par les économistes hétérodoxes, il importe de souligner que cette distinction terminologique engendre à son tour un inconvénient de taille en ceci qu'elle rend beaucoup plus difficile le dialogue entre les disciplines — l'anthropologie et l'hétérodoxie économique dans le cas présent. En effet, le rejet du vocable « monnaie » au profit de celui d'« argent » donne à croire que derrière cette différence de termes se cache une véritable différence d'objet... alors qu'en réalité il s'agit du même, mais saisi sous des angles différents. Cette distinction terminologique a ainsi pour effet fâcheux d'instaurer un mur (disciplinaire) en donnant l'illusion d'une rupture dans les approches monétaires. Il se pourrait donc que les crispations de vocabulaire empêchent le débat plus qu'elles ne l'éclairent et puisque les préoccupations théoriques autour du phénomène monétaire sont convergentes et complémentaires entre sociologues, anthropologues

et économistes hétérodoxes, comme on va le voir, on rejoint André Orléan (2005) qui préconise une « unidisciplinarité des sciences sociales », proposition plus forte encore que celle d'une approche pluridisciplinaire pour traiter la question monétaire.

La monnaie, objet commun des sciences sociales mais marqué par les disciplines

Précisions faites, il reste à présent à répondre à la question initiale que l'on pourrait reformuler de la manière suivante : qu'est-ce qui rapproche et sépare l'anthropologie et l'hétérodoxie économique dans leurs manières d'aborder la monnaie ? Répondre à cette interrogation fait immédiatement venir d'autres questions dérivées. Quels sont les questionnements théoriques qui sous-tendent cet objet, et sont-ils spécifiques à chacune des disciplines concernées ? Autrement dit, avon-nous des choses à nous dire ? D'un point de vue d'économiste hétérodoxe, la réponse est sans hésiter affirmative.

L'hétérodoxie économique et l'anthropologie ont en commun un même rejet de l'approche monétaire dominante dans le champ économique. Néanmoins, s'ils partent d'un même référent théorique à réfuter, les travaux des uns et des autres attrapent chacun le problème par un bout différent. De l'approche économique standard c'est surtout à l'idée que la monnaie serait un simple instrument fonctionnel des échanges que les anthropologues vont s'attaquer : les économistes hétérodoxes partageant largement cette critique quoique, on le verra, ils la développent d'une manière qui leur est propre. Mais c'est à une autre caractéristique prêtée à la monnaie par la théorie économique dominante qu'ils s'en prennent surtout, à savoir sa supposée « neutralité ». Au total les travaux des uns et des autres se développent, selon les disciplines d'origine, dans des directions et selon des questionnements spécifiques aux disciplines, néanmoins de moins en moins exclusifs à mesure que l'interdisciplinarité gagne du terrain dans le champ académique. En effet, il importe d'insister sur le fait que les questionnements sont fortement liés au champ dans lequel les uns et les autres se situent, en réaction à celui-ci, lui-même dépendant et pénétré par d'autres champs disciplinaires.

Il ne s'agit nullement ici de proposer une synthèse exhaustive des recherches des anthropologues et des économistes hétérodoxes sur la question monétaire, mais plutôt de révéler la spécificité de leurs questionnements théoriques et méthodologiques respectifs, tout en montrant leurs nombreux points de contacts et leurs multiples occasions de dialoguer.

*La monnaie saisie par les questionnements plus spécifiques
à l'anthropologie*

L'anthropologie récuse l'approche monétaire standard en économie qui consiste à voir la monnaie comme un intermédiaire économique des échanges. Sa critique repose principalement sur deux aspects intimement liés. D'une part, l'anthropologie montre les limites d'une telle conception qui saisit la monnaie à partir d'une seule lecture économiciste. Parce que la monnaie est un « fait social total » (Marcel Mauss), les travaux des anthropologues insistent sur les conditions extra-économiques des pratiques monétaires. D'autre part, l'anthropologie a également pour grand mérite de nous aider à sortir d'une approche monétaire qui réduit la monnaie à un simple instrument de paiement, servant au règlement de *toutes* les transactions sur le territoire où elle circule comme monnaie officielle. À cette hypothèse dite de *fongibilité* qui pose la monnaie comme un moyen de paiement aux usages indifférenciés, elle oppose au contraire l'idée d'un cloisonnement des pratiques monétaires, c'est-à-dire d'une indifférenciation des *façons* d'utiliser les monnaies selon les circonstances sociales.

Elle rejette tout d'abord une lecture exclusivement économiciste de la monnaie. Parce que les pratiques monétaires ne répondent pas à une logique purement économique, les travaux des anthropologues s'attachent à nous dévoiler toute la part non économique sous-jacente. Ils révèlent les implicites extra-économiques, permettant de rompre avec la croyance de la théorie économique dominante dans une certaine homogénéité des comportements économiques tels que la consommation, l'échange, l'épargne, l'endettement. Comment en effet peut-on espérer comprendre, par exemple, d'un point de vue seulement économique, que les ménages américains s'endettent à des taux de 120 % alors que les ménages français s'endettent à 65 % seulement, si les comportements face à l'endettement sont supposés homogènes ? Un tel rapport différencié à l'endettement — surendettement chronique des ménages aux États-Unis, endettement prudent en France — ne peut être saisi à partir de considérations exclusivement économiques — l'endettement des ménages américains serait sinon jugé totalement irrationnel, comme une aberration ! Certes, des déterminations et des forces économiques s'offrent à rendre compte au moins en partie de cette différence. Pour autant, de tels comportements de surendettement ne peuvent faire sens que si on les inscrit dans les schèmes mentaux, moraux, religieux, historiques... caractéristiques de la société concernée (histoire constitutive des États-Unis basée sur le « rêve américain », profonde croyance des ménages à leur ascension sociale future, valorisation de la prise de risque, etc.).

Il s'agit là d'une préoccupation partagée par les sociologues qui cherchent également à révéler les arrière-plans sociaux qui déterminent les rapports économiques et monétaires. On peut citer par exemple l'enquête de terrain réalisée en France par Gilles Lazuech et Pascale Moulévrier sur le comportement des banquiers à l'égard des clients « pauvres ». Ils nous éclairent sur tous les implicites qui sous-tendent une telle relation — le « pauvre » étant étiqueté dans les imaginaires collectifs comme un agent économique irrationnel, un mauvais gestionnaire des ressources. Dans leur contribution, Gilles Lazuech et Pascale Moulévrier montrent comment ces représentations imaginaires du pauvre ont un effet réel sur les discours et les pratiques professionnelles du banquier, avec des variantes néanmoins selon le type de banques concernées (banques commerciales ayant une visée exclusivement marchande, ou banques de type mutualiste, coopératif à vocation plus sociale et plus « humaniste ») : alors que le discours du banquier sera punitif et stigmatisant dans les banques commerciales classiques, il sera plutôt « éducatif » et prévoyant dans les banques mutualistes. Ces imaginaires collectifs qui jouent contre le « pauvre » ne contribuent pas à lui faciliter l'accès au crédit et le suivent même lorsqu'il parvient à en décrocher un.

[Il est alors reconduit par le banquier à jouer le rôle] « du « bon pauvre », de celui dont les conduites économiques vont, du point de vue du banquier, prendre la mesure des contraintes objectives, objectivement marchandes, qui pèsent sur lui, et de fait de celui qui se laisse « éduquer » à une gestion prudentielle de ses revenus » (Lazuech et Moulévrier, dans cet ouvrage).

Le deuxième apport de l'anthropologie monétaire consiste à nous faire sortir d'une approche objectale de la monnaie qui la réduit à un simple instrument *stérilisé*, « tout terrain », permettant de régler tous les échanges de manière indifférenciée (fongibilité) dans les sphères où elle circule. Le caractère de fongibilité de la monnaie, qui définit la monnaie comme *pouvoir d'achat indifférencié*³, est fortement rejeté par l'anthropologie qui montre, dans les sociétés étudiées, l'utilisation non pas d'une monnaie mais d'une pluralité de monnaies et de formes monétaires, circulant de manière très codifiée et segmentée : selon les sphères (marchandes, symboliques) et les situations données, telle forme monétaire sera adéquate, telle monnaie sera acceptée. La monnaie n'est donc pas fongible mais cloisonnée, et ne revêt pas une signification sociale *une* mais *multiple*. Elle se révèle ainsi à la fois *marquée* par une histoire, une odeur, une voix... mais aussi *marquante*, sa signification et

3. Marx (1859), Mises (1985), Goodhart (1989) et Wray (1990). On retrouvera les références bibliographiques de ces auteurs dans la contribution de Jérôme Blanc.

son utilisation évoluant selon les situations considérées, ses utilisateurs attirés, sa provenance, etc.

Le rejet du postulat de fongibilité de la monnaie est également partagé par les sociologues (Zelizer, 1994) mais aussi par les économistes hétérodoxes qui insistent, au contraire, sur la forte dimension pluraliste de la monnaie dans les sociétés contemporaines. Dans leur contribution, Bruno Théret, Jean-Michel Servet et Zeynep Yildirim montrent que la monnaie unifiée, donc fongible, répond en réalité davantage à une norme politique qu'à une réalité culturelle. On peut citer également celle de Jérôme Blanc qui s'attelle, dans une démarche théorique, à une déconstruction en règle du postulat de fongibilité, et propose une typologie des usages monétaires en fonction de l'affectation des moyens de paiement ou des avoirs, et de leurs destinations plus ou moins singulières. Deux cas empiriques présentés dans ce livre illustrent cette diversité d'usages particuliers des monnaies, voire d'une même monnaie, selon les contextes. L'économiste Ludovic Desmedt revient en effet sur les significations sociales variées, voire opposées, du wampum (coquillages), monnaie indigène des sociétés précolombiennes, qui, présentée sous forme de « branches », « ceintures », ou « colliers », circulait sur le territoire nord-américain avant la genèse du dollar : par exemple, nous dit-il, sous leur forme collier,

« utilisés pour prouver la bonne foi, la sincérité, ces « colliers diplomatiques » sont également mobilisés lors des déclarations de guerre. [...] Selon les situations, le wampum peut donc symboliser des relations pacifiques, appuyer une déclaration de guerre, voire cautionner certains traités territoriaux avec les colons. »

L'exemple de la coca à mâcher, utilisée par les indiens Yucuna sur les rives du Miriti-Parana et du Bas Caqueta (Sud-Est de la Colombie) lors des échanges de toutes formes — matériels ou immatériels, verbaux ou non verbaux —, illustre également cette diversité des usages sociaux d'une même monnaie. L'anthropologue Laurent Fontaine décrit en effet l'existence de contextes particuliers dans lesquels cette monnaie peut circuler, selon des règles d'usage à chaque fois spécifique. Il recense en particulier quatre types de contextes — la vie domestique, les visites, les travaux collectifs et les cérémonies rituelles. La codification des utilisations de la coca à mâcher, prenant en considération à chaque fois les contextes et les utilisateurs concernés, tient à ce que la nature de cette monnaie, qui est bien plus qu'un instrument des échanges, est aussi « un *opérateur communicatif* très particulier, censé transformer le pouvoir de la parole par le biais de certains effets dans l'au-delà ». Il faut souligner par ailleurs que, dans le cas des sociétés hiérarchisées, cet « opérateur

communicatif » était être réservé à une certaine élite sociale. Les travaux d'Agnès Bergeret (2003) dévoilent que les fèves de cacao et de *pataxte* (un « cacao » qui ne développe pas l'arôme du chocolat), à l'aube de la conquête, dessinaient en effet une circulation différenciée propre à la hiérarchie sociale dans l'ère maya : tandis que le *pataxte* servait de monnaie courante aux échanges locaux, le cacao, lui, était destiné à l'élite. Il circulait ainsi parmi les objets de prestige et notamment dans les échanges avec les étrangers.

Parce que la monnaie n'est pas seulement un instrument des échanges marchands, homogène, mais un symbole, un langage pour la communauté qui l'utilise, comme le souligne la contribution de Keith Hart dans cet ouvrage, les travaux des anthropologues s'attachent ainsi à montrer la diversité des emplois de la monnaie, selon sa provenance physique ou sociale (gagnée ou héritée), son utilisation dans les rites ou les cérémonies (mariages, circoncision...), ou encore selon le sexe de son détenteur — homme ou femme (Guérin, 2000).

L'utilisation de la monnaie varie tout d'abord en fonction de sa provenance — physique ou sociale. La provenance physique de la monnaie, d'une part, conditionne en effet les pratiques monétaires des individus, comme en témoigne Pascale Absi qui relate dans ce livre le rapport des mineurs de Potosi à l'argent. Elle montre comment les revenus des mineurs — considérés selon les croyances locales comme étant possédés par le diable —, sont alors voués à être dépensés très rapidement, dans les bars, auprès des prostituées ou lors de fêtes ostentatoires.

Marqués par sa provenance physique, les usages monétaires de la monnaie peuvent également être conditionnés par sa provenance sociale (héritée, gagnée, travaillée). Le cas de la Chine, présenté dans cet ouvrage par Thierry Pairault, révèle en effet les enjeux sociaux et existentiels qui se jouent autour de la monnaie des femmes mariées, monnaie cachée à leur famille et constituant leur cassette personnelle. Il nous montre comment les femmes mariées, d'hier ou d'aujourd'hui, continentales, taïwanaises ou ultra-marines, luttent pour se former un patrimoine personnel et caché, afin de se préserver ainsi une certaine autonomie financière par rapport à leur mari et leur belle famille en cas de veuvage, de divorce, ou de répudiation. Ce patrimoine occulté sert le plus souvent, à court terme, pour asseoir leurs dépenses courantes, sans avoir besoin de l'aval du mari, mais aussi, à long terme, comme capital que les femmes cherchent à faire fructifier, pour l'accroître, notamment en prêtant au sein de réseaux féminins de financement informels.

La monnaie cachée par les femmes chinoises est, dans d'autres contextes, au contraire exhibée : en particulier dans certains rites, cérémonies (mariage, circoncision, funérailles). Ainsi, par exemple, s'intéressant aux fêtes de mariage de rue au Caire, la contribution de Nicolas Puig présente la signification sociale que revêt la circulation démonstrative, voire ostentatoire, des billets offerts aux mariés. Il montre comment la mise en scène des billets — jetés, tendus, agités, portés à la bouche, baisés — équivaut en réalité à une mise en scène du donateur et de son identité. Le dispositif spécifique de la cérémonie, marqué par l'intervention d'organiseurs chargés de collecter les dons et de faire monter les enchères dans la générosité, participe à la mise en scène de l'individu donateur, le sommant d'honorer l'obligation sociale du don aux mariés, don qui doit être proportionnel à l'importance du rang, du patronyme du donateur... Néanmoins, si le don monétaire ostentatoire exprime la forte pression sociale exercée sur le donateur, il est également un moyen pour celui-ci d'affirmer son individualité, de se bâtir un statut. Aussi l'exhibition des billets permet de révéler simultanément la dimension holiste et individualiste qui s'exprime dans le rapport monétaire : l'individu donateur est en effet dans le même temps saisi dans sa socialité et dans son individualité.

Saisie à partir des questionnements théoriques qui sont plus spécifiques à l'anthropologie, la monnaie est également analysée selon la méthodologie très caractéristique de cette discipline. Pour mettre au jour la diversité des régimes de significations et de représentations sociales de la monnaie particuliers aux sociétés étudiées, la méthodologie retenue se caractérise en effet par une double spécificité (comparée à l'approche des économistes). Le particularisme des pratiques monétaires que les travaux d'anthropologues s'efforcent de montrer se révèle nécessairement à travers une analyse micro, voire méso, du fait monétaire. En outre, l'analyse de la signification sociale des pratiques monétaires exige de se pencher sur la monnaie « en régime » c'est-à-dire tel qu'elle se révèle dans les pratiques.

La monnaie analysée à partir des questionnements de l'économie

La réduction de la monnaie à un simple intermédiaire des échanges est bien sûr également dénoncée par l'hétérodoxie économique. Néanmoins, si les anthropologues et les sociologues y répondent en s'intéressant aux formes de circulation et de signification sociale de la monnaie propres aux sociétés considérées, les économistes hétérodoxes, eux, vont critiquer cette réduction en s'interrogeant sur la genèse et la nature de la monnaie. À cet égard, on peut citer tout d'abord les travaux fondateurs de Michel

Aglietta et d'André Orléan qui, dès le début des années 1980, dans *la Violence de la monnaie*, ont pris le contre-pied de la théorie monétaire dominante, en montrant que la monnaie n'est pas une invention de l'économie marchande qui l'aurait créée pour dépasser la contrainte de la coïncidence des besoins qu'imposerait le troc. Ces auteurs soutiennent, « sur la base d'un renversement de perspective [...] que, d'un point de vue théorique, la monnaie précède l'économie marchande et la fonde et non l'inverse » (Aglietta et Orléan, 1982 : 143, souligné par les auteurs). Cette rupture théorique radicale se double d'une autre. À l'inverse de l'approche économiciste et instrumentale de la monnaie soutenue par l'approche standard, ces auteurs montrent que la monnaie est une construction sociale dont la nature n'a rien ni de marchand, ni de contractuel ou de conventionnel. Inspirés par la lecture d'anthropologues, d'historiens et de sociologues, Michel Aglietta et André Orléan voient en la monnaie « l'expression de la société comme totalité » (Aglietta et Orléan (ed.), 1998 ; Orléan, 2002). Une telle perspective monétaire, partagée aujourd'hui par un certain nombre d'économistes hétérodoxes, a connu de nouveaux développements, et a donné lieu à un dialogue renforcé avec les chercheurs des autres disciplines des sciences sociales comme en attestent les travaux rassemblés dans *La monnaie souveraine* (Aglietta, Orléan (eds), 1998) et plus récemment dans *La monnaie dévoilée par ses crises* (Théret (ed), 2008). Dans ce dernier ouvrage, qualifier la monnaie comme un rapport social est un dénominateur théorique commun aux historiens, économistes et anthropologues. La théorie économique standard définit immédiatement la monnaie par ses fonctions, alors que pour les contributeurs de *La monnaie dévoilée par ses crises* les propriétés fonctionnelles de la monnaie sont l'effet de sa construction sociale d'ensemble, et en particulier de la singularité et du rôle social de la monnaie que les sociétaires prêtent à la monnaie. Ainsi, nous dit Bruno Théret (2008 : 20-21) :

[La monnaie] « est un médium qui donne une forme mesurable et quantifiée à cet ensemble de relations sociales constitutives de la société considérée. Par sa médiation, les interdépendances sociales qui prennent la forme d'obligations et de droits réciproques entre les sociétaires et entre ceux-ci et les organisations collectives représentatives du tout de la société sont traduites en termes de dettes et de créances. [...] En tant qu'elle est unité de compte et moyen de paiement, la monnaie est donc un lien social clef, un opérateur de totalisation unifiant le système de dettes et le reproduisant en dynamique. »

Si les économistes hétérodoxes rejettent une conception économiciste et instrumentale de la monnaie, ils vont également réfuter le deuxième

postulat de la théorie monétaire dominante, à savoir la *neutralité de la monnaie*, questionnement qui travaille spécifiquement le champ économique. La neutralité monétaire signifie, rappelons-le pour les non-économistes, qu'une variation quantitative de la monnaie émise ne provoque aucun changement quantitatif et qualitatif des échanges et de la production. Autrement dit, selon cette hypothèse, « le passage d'une économie monétaire à une économie de troc ne modifie en rien les rapports d'échange à l'équilibre (Orléan, 1998 : 366) ». Or il suffit d'avoir à l'esprit les querelles idéologiques et politiques vives autour de la question de la politique monétaire ou du régime monétaire à mettre en place, ou encore celle de la dépendance ou non de la Banque centrale, pour avoir au moins intuitivement une idée de la non-neutralité de la monnaie ! Les cas argentin et brésilien analysés par Jaime Marques-Pereira dans cet ouvrage montrent assez les conséquences de la politique monétaire sur la distribution des revenus et les effets qui en résultent sur la crédibilité et la légitimité, donc le degré de soutien politique de la politique monétaire. Cette thèse de la neutralité monétaire est d'une lourdeur théorique extrême puisqu'elle conduit à séparer la sphère monétaire de la sphère réelle (économique) et par ce biais, à considérer que la monnaie a un rôle subalterne — on peut même dire nul ! — dans l'ordre économique. La réfutation de cette hypothèse fait l'objet de nombreux travaux par l'hétérodoxie économique qui, par des voies diverses, vont chercher à *réhabiliter la monnaie* dans l'ordre économique.

L'une de ces voies est proprement macroéconomique. Il s'agit là en fait de l'un des débats les plus animés de la théorie économique dont on peut considérer qu'il a été véritablement lancé par John Maynard Keynes. Son enjeu est considérable puisqu'il s'agit de savoir si la politique monétaire peut être ou non maniée *activement* pour influencer sur la croissance et l'emploi. On l'a compris, la thèse de la neutralité de la monnaie est une thèse de la non-pertinence de la politique monétaire et s'inscrit plus largement dans le cadre libéral tel qu'il plaide la non-intervention de l'État. Il est assez évident que les anthropologues entreront difficilement dans un débat de cette nature, très macroéconomique et même « technique ». La neutralité, ou la non-neutralité, de la politique monétaire demeure clairement un « problème d'économistes » et d'économistes seulement. Il vaut cependant de noter que, même dans le registre « technique » de la politique monétaire, la ressaisie de la question de la neutralité par les économistes hétérodoxes a pu conduire ceux-ci à mobiliser des arguments anthropologiques. On pense en particulier au travail de Michel Aglietta et d'André Orléan (1982) qui ne se sont pas seulement servis de l'anthropologie girardienne

pour penser la genèse de l'ordre monétaire, mais également pour montrer combien l'hypothèse mimétique aide à penser la structuration des canaux de transmission de la politique monétaire et donc les ressorts de son efficacité.

Au-delà des aspects macroéconomiques de la politique monétaire, il est cependant possible d'envisager une extension du concept de « neutralité de la monnaie » susceptible d'intéresser beaucoup plus directement anthropologues et sociologues. Cette extension consiste à mettre au jour les *enjeux politiques* de la règle monétaire dont il devient alors évident qu'elle n'est pas qu'un outil neutre d'administration des choses économiques. Parce que la monnaie est « l'expression de la richesse absolue » (Aglietta et Orléan, 2002), elle fait l'objet de tentatives de captation par tous, de conflits entre les acteurs ou les groupes sociaux, pour déformer à leur avantage la règle monétaire, à savoir les conditions d'accès à la liquidité. André Orléan rappelle que, selon les types de régimes monétaires en place, certains groupes d'acteurs se trouvent privilégiés au détriment d'autres. Il montre notamment comment la globalisation financière favorise un régime de créanciers plutôt qu'un régime de débiteurs, contrairement à la période fordiste précédente :

« Il est intéressant d'observer que la transformation radicale qu'ont connue les économies développées à la fin des années 70 et au début des années 80, [...] trouve son origine dans une mutation de la règle monétaire. Il s'agit de la décision prise par Volcker, le patron de la Réserve fédérale, [...] en octobre 1979, de faire de la lutte contre l'inflation, sa cible prioritaire, ce qui s'est traduit par une hausse sans précédent des taux d'intérêt, exprimant un durcissement extrême de l'émission monétaire. Le rapport de forces entre créanciers et débiteurs qui était jusqu'alors plutôt favorable à ces derniers, a basculé soudainement en faveur des créanciers. » (André Orléan, 2002 : 347)

Pour révéler la non-neutralité de la monnaie et sa nature profondément politique, les périodes de genèse, de crise ou de grandes réformes monétaires sont particulièrement intéressantes pour l'hétérodoxie économique. Les genèses et les crises monétaires correspondent en effet à des moments où s'exprime, avec plus de clarté, une certaine contestation de la souveraineté monétaire en place par les acteurs ou groupes sociaux qui revendiquent de meilleures conditions d'accès à la monnaie, pouvant aller jusqu'à la création de monnaies parallèles. À cet égard, le développement de monnaies dites sociales (Blanc, 2000 ; Laacher, 2003) dans les pays riches et dans ceux dits en développement depuis une vingtaine d'années — les LETS, les SEL, les SOL, ou encore les *creditos* des « clubs de troc » argentins (Ould-Ahmed, 2008) — peut être

interprété comme une remise en question de la règle monétaire officielle, qui s'exprime par la création par des acteurs privés d'espaces monétaires parallèles où circule une monnaie interne comme unité de compte ou moyen de paiement, non convertible le plus souvent avec la monnaie légale. L'émergence de tels espaces monétaires parallèles correspond ainsi à un refus de la souveraineté de la monnaie officielle, et désigne un espace d'affirmation de puissances monétaires privées qui s'imposent pour affirmer que leur monnaie est l'expression de la richesse au sein de ces espaces marchands privés. L'histoire monétaire présente et passée est riche de cas de contestation monétaire plus radicale encore, où la monnaie officielle est rejetée totalement au profit d'une autre. On pense par exemple au cas de l'Allemagne des années 1920, étudié par André Orléan (2008). Deux autres expériences de cette ampleur sont présentées dans ce livre : d'une part, celle de l'abolition de la monnaie équatorienne en 2000 à la faveur de l'adoption du dollar comme nouvelle monnaie nationale (Jean-François Ponsot) ; d'autre part, le cas historique de la naissance du dollar américain en 1785 (Ludovic Desmedt). Ces deux cas à la fois de crise et de genèse monétaires corroborent la dimension fondamentalement agonistique de la genèse de la monnaie : ils révèlent en effet comment l'imposition du dollar en Équateur au détriment du sucre (monnaie nationale), et la création du dollar américain aux États-Unis au détriment des multiples monnaies de l'époque (monnaies coloniales et indigènes) sont le résultat de rapports de luttes et d'alliances économiques et politiques exercés par et entre les puissances dominantes afin de faire prévaloir un nouveau modèle de société qui renforce leur hégémonie (leur pouvoir). Ces multiples conflits autour de l'imposition d'une monnaie offrent en ce sens une parfaite illustration du modèle spinoziste de Frédéric Lordon et d'André Orléan (2008) qui insistent sur le caractère agonistique de la genèse de la monnaie.

Hormis les moments de genèse et de crise monétaires, les périodes de grandes réformes, comme la révolution iranienne, ou bien, dans un autre genre, celle de la transition de l'économie soviétique, sont aussi importantes à étudier puisqu'elles nous dévoilent, « en régime », tout aussi fortement la dimension politique de la monnaie. Elles témoignent en effet, pour leur part, combien les transformations monétaires et bancaires charrient des enjeux de pouvoir importants autour desquels les acteurs ou groupes sociaux luttent afin de préserver, voire d'accroître, leur pouvoir relatif. S'agissant, tout d'abord, de l'expérience de la transition soviétique, on y voit notamment comment, dans un contexte d'entre-deux systèmes (1986-1991), la nouvelle organisation de l'ordre monétaire va s'opérer, et comment elle fait l'objet de toutes les luttes, en particulier par

l'élite sociale qui a cherché à les influencer (Ould-Ahmed, 2007). Ces transformations monétaires et bancaires, couplées à d'autres réformes administratives et économiques, ont permis en effet à l'élite sociale dirigeante, et à des acteurs extérieurs à la nomenklatura, mais proches socialement de celle-ci, de se positionner sur la nouvelle scène économique en cours de reconstruction, et, pour les uns, de préserver ainsi leur pouvoir, pour les autres, de l'accroître ou encore de le convertir. L'histoire monétaire récente de l'Iran postrévolutionnaire, à son tour, illustre également avec force ce rapport différentiel du corps social à la monnaie, puisque, depuis le changement de régime politique en 1979, les strates privilégiées de la société ont réussi à asseoir leur emprise sur les conditions présidant à la détermination de la norme monétaire, de la contrainte de paiement et de l'accès au crédit ; tandis que l'immense majorité du corps social, dépouillée de tout accès à la monnaie, se trouve rejetée vers le système monétaire et financier informel, lequel, du fait de la prépondérance de taux d'intérêt débiteurs élevés, s'apparente à un véritable régime d'usure : celui-ci opérant un véritable déplacement de revenus et de richesses au profit d'une oligarchie politique, administrative et économique (Motamed-Nejad, 2007, 2008).

Bien sûr, le caractère politique de la monnaie n'est pas seulement abordé par l'hétérodoxie économique. Nombreux sont les chercheurs des autres disciplines en sciences sociales, en particulier les anthropologues, à avoir consacré de longs développements à cette question. On peut citer notamment la contribution de l'anthropologue Laurent Bazin qui montre comment les représentations de l'État sont corrélées à celles de l'accès à la règle monétaire en Ouzbékistan. Elles reposent sur la perception d'un État captateur de richesses et qui les redistribue à des groupes sociaux privilégiés constituant sa clientèle, provoquant ainsi une pénurie de liquidités pour l'ensemble de la population :

« Il [l'État] apparaît en effet dans l'imaginaire, ni comme une institution redistributrice des richesses, ni comme le dépositaire d'une gestion des ressources nationales [...], mais véritablement comme une figure prédatrice qui tente de s'accaparer l'argent, de le retenir, et de faire obstacle à sa circulation. »

Quoique mobilisant une autre configuration du politique, dans les sociétés traditionnelles cette fois, on pourrait mentionner également les travaux de Daniel de Coppet (1998).

D'un point de vue méthodologique, pour dévoiler la dimension politique de la monnaie, les travaux des économistes hétérodoxes reposent sur une double spécificité (inverse de celle des anthropologues).

Tout d'abord, la mise au jour des répercussions des transformations monétaires et bancaires sur les structures de production, sur la répartition des richesses et sur la circulation des biens appelle le plus souvent davantage une analyse de type macroéconomique ou institutionnelle (analyse macro ou méso), avec une perspective historique et empirique comparée, qu'une approche microéconomique « de terrain » d'un cas bien spécifique. En outre, si les anthropologues appréhendent la monnaie « en régime », les économistes la saisissent surtout dans sa genèse ou ses crises, car elles constituent les moments privilégiés où les conflits entre les acteurs ou groupes sociaux se donnent à voir pour contrôler les règles de l'émission monétaire ou au moins en avoir un accès privilégié.

Conclusion

Si nos questionnements théoriques et nos méthodologies sont fortement marqués par nos héritages disciplinaires d'emprunt, la question monétaire s'en trouve fortement enrichie dans la mesure où elle se trouve saisie au travers d'une diversité d'angles et de focales. C'est comme si une caméra saisissait ce même objet d'étude mais dans des rapports espace-temps spécifiques : tantôt la monnaie est saisie « en régime », tantôt elle l'est en crise ou en création ; tantôt elle est observée en plan serré (analyse microéconomique), tantôt avec la profondeur de champ de l'analyse macroéconomique, institutionnelle et historique ; elle est observée avec un filtre tantôt ethnologique ou socioanthropologique, tantôt sociopolitique ou écopolitique. Si par essence la monnaie revêt une triple dimension — sociale, politique et économique —, la question monétaire ne peut pas être observée par le regard exclusif de l'économiste mais à travers un *kaléidoscope unidisciplinaire*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGLIETTA M., ORLÉAN A., 1982 : *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, collection « Économie en liberté ».
- AGLIETTA M., ORLÉAN A. (eds), 1998 : *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.
- AGLIETTA M., ORLÉAN A., 2002 : *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob.
- BERGERET A., 2003 : « Monnaie, dette et commerce : le cas du cacao des anciens Mayas », Mémoire de DEA, IHEAL-Paris 3.

- BLANC J., 2000 : *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan, collection : « Logiques économiques ».
- COPPET D. DE, 1998 : « Une monnaie pour une communauté mélanésienne comparée à la nôtre pour l'individu des sociétés européennes », in AGLIETTA M., ORLÉAN A. (ed.) : *La monnaie souveraine, op. cit.* : 159-211.
- GUÉRIN I., 2000 : « Pratiques monétaires et financières des femmes en situation de précarité. Entre autonomie et dépendance », Thèse, Université Lyon II.
- LAACHER S., 2003 : *Les SEL. Une utopie anticapitaliste en pratique*, Paris, La Dispute, collection : « Comptoir de la politique ».
- LORDON F., ORLÉAN A., 2008 : « Genèse de l'État et genèse de la monnaie : le modèle de la *potentia multitudinis* », in CITTON Y. et LORDON F. (ed.) : *Spinoza et les sciences sociales. De l'économie des affects à la puissance de la multitude*, Collection « Caute ! », Éditions Amsterdam : 127-170.
- MARX K., 1976 : *Le Capital*, livres 2 et 3, Paris, Éditions sociales ; [1986, Éditions du progrès Moscou].
- MOTAMED-NEJAD R., 2007 : « Régimes monétaires, rapports de pouvoir et métamorphoses du capitalisme en Iran, 1989-2006 », in LAFAYE DE MICHEAUX E., MULOT E. et OULD-AHMED P. (ed.) : *Institutions et développement. La fabrique institutionnelle et politique des trajectoires de développement*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 209-230.
- MOTAMED-NEJAD R., 2008 à paraître : « La monnaie est politique. Ordre monétaire et pouvoir en Iran, 1979-2005 », in LORDON F. (ed.) : *Conflits et pouvoir dans les institutions du capitalisme*, Paris, Presses de Sciences Po.
- ORLÉAN A., 1998 : « La monnaie autoréférentielle : réflexions sur les évolutions monétaires contemporaines », in AGLIETTA M., ORLÉAN A. (ed.), *op. cit.* : 359-366.
- ORLÉAN A., 2002 : « La monnaie, opérateur de totalisation. Entretien d'André Orléan réalisé par Françoise Bourdarias », *Journal des Anthropologues*, 90-91 : 331-352.
- ORLÉAN A., 2005 : « La sociologie économique et la question de l'unité des sciences sociales », *L'Année sociologique*, 55 (2) : 279-305.

- ORLÉAN A., 2008 : « Crise de souveraineté et crise monétaire : l'hyperinflation allemande des années 1920 », in THÉRET B. (ed.) : *La monnaie dévoilée par ses crises. Crises d'hier et d'aujourd'hui*, volume II : 187-220.
- OULD-AHMED P., 2007 : « Réformes et pouvoirs. Retour sur les transformations bancaires de la transition libérale soviétique (1986-1991) », *Recherches & Régulation Working Papers*, RR Working Paper n° 2007-2 série MF : <<http://www.theorie-regulation.org>>
- OULD-AHMED P., 2008 : « Les formes du politique dans les « clubs de troc » en Argentine », *Recherches & Régulation Working Papers*, RR Working Paper n° 2008-1 série MF : <<http://www.theorie-regulation.org>>
- THÉRET B., (ed), 2008 : *La monnaie dévoilée par ses crises. Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui*, deux tomes, Paris, Éditions de l'EHESS.
- THÉRET B., 2008 : « La monnaie au prisme de ses crises d'hier et d'aujourd'hui », in THÉRET B. (ed.) : *La monnaie dévoilée par ses crises, Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui*, volume I, *op. cit.*

Ould Ahmed Pepita (2008)

Monnaie des économistes, argent des anthropologues :
à chacun le sien ?

In : Baumann Eveline (dir.), Bazin Laurent (dir.), Ould
Ahmed Pepita (dir.), Phélinas Pascale (dir.), Sélim
Monique (dir.), Sobel R. (dir.). *L'argent des
anthropologues, la monnaie des économistes*

Paris : L'Harmattan, p. 11-27. (Questions
Contemporaines.Série Globalisation et Sciences)

ISBN 978-2-296-05687-2